

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire 34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr. Autres départements .. 7 fr. 14 fr. 26 fr. Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr. (On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur 34, rue Tupin, à Lyon

LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces de ce journal sont reçues exclusivement : LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort et dans ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble. PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la Bourse.

Encore 30 Millions

POUR LE TONKIN

En attendant que M. Dauphin émerge des abîmes de chiffres où il vient de faire un plongeon, pour ramener quelques unes des économies que la Commission du budget réclame, il n'est pas sans intérêt de détacher des premiers fascicules distribués à la Chambre le crédit inscrit pour le Tonkin au budget des dépenses du ministère des affaires étrangères.

Les trente millions affectés l'an dernier à cette dépense avaient provoqué, on s'en souvient, un effarement tel que le gouvernement, pour vaincre les résistances de la Commission du budget, avait dû promettre sur ce chiffre une série de réductions dont l'application devait commencer, cette année même, par une première diminution de cinq millions.

Il en est malheureusement de cette promesse comme de toutes celles auxquelles le gouvernement recourt pour tourner les difficultés qui s'élevaient au fur et à mesure de la discussion des chapitres. Cette année encore le Tonkin, cette mine d'or qui devait être la plus belle pensée du règne de M. Ferry, va coûter à la métropole trente nouveaux millions, pas un de moins, sans que ni la Commission, ni la Chambre, ni les contribuables possèdent aucun moyen de contrôler l'emploi de cet énorme crédit livré à la discrétion de M. le résident général.

Ce déplorable résultat de la politique coloniale, telle que la comprennent les politiciens de hasard qui président à nos destinées, n'est pas pour nous surprendre. N'ayant jamais eu la moindre illusion sur les mirabolants profits de l'expédition tonkinoise, nous ne sommes pas de ceux auxquels ces stériles sacrifices peuvent causer d'amères déceptions.

Mais telle est aujourd'hui l'indifférence publique en matière de politique et de finance, que l'homme néfaste auquel nous devons ce déficit constant a pu, l'autre semaine, monter au Capitole et célébrer avec l'impudence qui le caractérise les bienfaits de la politique coloniale dont nous recueillons aujourd'hui les tristes fruits.

Oh ! nous connaissons la réplique : M. Ferry et les ferrystes nous diront qu'on n'organise pas une colonie en un jour, qu'avant de récolter il faut semer d'abord.

Mais tous ces lieux communs ne nous convaincront pas.

On ne peut pas chiffrer ce que le Tonkin nous rapportera un jour, on ne peut pas fixer le jour où il nous rapportera quelque chose. Les apologistes les plus décidés de la politique coloniale n'en savent rien.

En revanche nous savons le nom-

bre de toutes les existences humaines sacrifiées par Jules Ferry et les siens à cette politique stupide. Nous savons combien de fils d'ouvriers et de paysans sont morts là-bas pour permettre aux droitiers et aux opportunistes réunis de faire des effets de tribune et de déclamer des phrases creuses sur le patriotisme, comme le comprennent ces gens-là.

Nous savons qu'en plus du sang versé, 500 millions avaient été jetés dans les rizières du Tonkin.

Mais l'intérêt de cette somme, qu'il nous faudra payer éternellement, est insignifiant comparé au chiffre de millions nécessaire pour combler chaque année le déficit du budget tonkinois.

Ce chiffre est fixé à trente millions pour l'année prochaine, et rien ne permet de prévoir qu'avant bien longtemps on puisse le diminuer.

On l'augmentera plutôt car la conquête du Tonkin nous a donné aux antipodes une ennemie irréconciliable, la Chine, cette quantité négligeable de 400 millions d'habitants. C'est même tout ce que cette conquête nous a donné et l'on verra que ça ne vaut pas ce que nous l'avons payée, sans compter ce que nous le payerons encore.

Ernest VAUQUELIN.

UN PARLEMENT MODÈLE

Athènes, 12 avril.

La Chambre a siégé dimanche, jour des Pâques fleuries grecques.

Après avoir voté diverses lois, elle a renvoyé à la commission le projet relatif à l'organisation de l'armée.

La Chambre s'est prorogée jusqu'à mardi après Pâques.

Les députés grecs tiennent, on le voit, à ce que leurs électeurs ne leur fassent pas le reproche de prendre trop de vacances.

Avec un Parlement aussi travailleur, les affaires grecques ne doivent pas rester en souffrance, comme chez nous.

Ist-ce que nos législateurs amateurs ne pourraient pas charger leurs confrères d'Athènes de les aider à liquider la besogne qu'ils laissent s'accumuler dans les cartons ?

Nous avons cependant les projets de loi sur la réforme de l'instruction criminelle sur les faillites, et une foule d'autres des plus urgents, qui attendent leur tour de discussion. Il serait temps d'y songer, pour qu'on ne dise pas qu'il n'y a qu'en Grèce que l'on ne remet pas les affaires aux calendes grecques.

GATISME ACADEMIQUE

L'Académie des sciences morales et politiques propose pour sujet de concours du prix Victor Cousin, de la valeur de 3,000 francs, la question suivante :

1. Essayer de définir, par des textes empruntés aux écrivains les plus célèbres, philosophes, poètes, moralistes, historiens, l'idée que les anciens se faisaient de la nature.

2. Exposer dans leur succession chronologique les théories auxquelles cette idée a donné lieu et qui représentent ce qu'on peut appeler la philosophie de la nature.

3. Faire la critique de ces théories, montrer ce qu'elles contiennent de vérité et d'erreur, et ce qui en subsiste dans la philosophie et la science modernes.

Le terme du concours est fixé au 31 décembre 1889.

L'Académie aurait pu choisir pour sujet du concours une question utile à approfondir ; l'étude de la question sociale, par exemple, qui prime aujourd'hui toutes les autres. Mais il paraît que cette question n'existe pas pour les vieillards gâteux que l'Etat entretient à grands frais au palais Mazarin.

On cherche à réaliser des économies : que l'on commence donc par supprimer le budget affecté à l'Académie. On rendra ainsi service à la bourse des contribuables et au bon sens national.

LETTRE DE PARIS

Paris, 11 avril.

Il signor Crispi fait beaucoup parler de lui en ce moment. Presque tous les journaux français, et notamment la Tribune, ont reproduit l'impertinent propos tenu par le vieux gallophobe au correspondant du Tageblatt de Berlin. Interrogé sur ses sentiments personnels à l'égard de la France, le nouveau ministre de l'intérieur du roi Humbert aurait répondu, vous le savez : « Celui qui parle de l'alliance de l'Italie avec la France, qui, malgré toute sa démocratie, n'a jamais été pour nous qu'un adversaire, sont des idiots ou des introuvables. »

Il était difficile d'affirmer avec plus de netteté l'intention de suivre une politique absolument hostile à la France. Quelques-uns de nos confrères s'étonnent de cette déclaration, beaucoup s'en indignent et prennent la peine de rappeler qu'en 1859, l'Italie ne considérait pas notre pays comme « un adversaire ». J'admire cette légitime indignation et je la partage... jusqu'à un certain point, mais l'étonnement d'une partie de la presse française me surprend, je l'avoue.

Il semblerait vraiment qu'il signor Crispi soit inconnu de nos confrères, ou plutôt qu'ils aient oublié et les diatribes enflammées publiées par lui dans la Tribune, et ses venimeux discours prononcés à Montecitorio, et son voyage à travers l'Europe, en 1877, voyage à travers l'Europe, dit de nous suscitait dont le but avoué était de réaliser cette partout des ennemis, de l'Alliance intime de l'Italie et de la France, conclue, il y a six semaines.

M. Crispi a reçu en France, pendant dix années, de 1849 à 1859, la plus large, la plus généreuse hospitalité. Venu à Paris pauvre et dépourvu, il vit toutes les mains se tendre vers lui ; toutes les portes lui furent ouvertes ; il n'était pas alors un républicain, pas un libéral qui ne s'efforçât de faire oublier au peuple l'amertume de l'exil. Et, lorsqu'il retourna dans sa patrie, ce fut à la suite des armées françaises, dont la vaillance lui avait fait triompher la cause, qu'il avait été, lui, impissant à défendre.

Tout cela, il signor Crispi l'a oublié, il y a bon temps, car voilà bien vingt-cinq années qu'il semble avoir vengé une haine implacable à cette France qu'il appelait hypocritement jadis sa patrie d'adoption. Du reste, M. Crispi oublie très facilement quand il croit de son intérêt de ne pas se souvenir ; et je m'aperçois que ses compatriotes n'ont guère plus de mémoire que lui, car aucun d'eux ne semble se rappeler certaine particularité de son existence qui donne pourtant une juste idée de la valeur morale du personnage.

L'histoire n'est pas bien vieille, et je m'étonne que personne n'ait songé à la rappeler, car elle fit quelque bruit, il y a environ dix ans. Je la recommande à ceux de mes confrères qui semblent ne la point connaître :

elle achèvera de les édifier sur le compte du plus acharné et du plus perfide de nos ennemis, Voici les faits : Si vous ouvrez le Livre d'Or de l'expédition des Mille de Garibaldi, vous y trouverez, à la lettre C, le même nom reproduit deux fois :

FRANCESCO CRISPI.

Rosalia CRISPI.

En effet, parmi les héros de cette fableuse épopée, il y avait une héroïne ; parmi ces hommes sans peur, il y avait une femme intrépide, que ni le fer ni le feu ne faisait reculer et qui, par l'enthousiasme et l'ardeur patriotique, suppléait à sa faiblesse naturelle.

La Sicile conquise, la campagne terminée, Francesco devint un homme politique. Il avait épousé Rosalia, sa dévouée compagne, à Malte, pendant les années orageuses et cruelles de l'exil. Ayant été à la peine, il était juste qu'elle fût à l'honneur. Dès 1860, il la présente partout comme sa femme légitime, au roi Victor-Emmanuel notamment, et aussi à la princesse Marguerite, aujourd'hui reine d'Italie. A l'heure qu'il est, Rosalia vit encore ; elle vit si bien, que son nom se trouve toujours inscrit au livre des pensions accordées à tous ceux qui prirent part à l'expédition des Mille, et qui ont le droit d'en porter la décoration.

Cependant, le 26 janvier 1878, Francesco Crispi contracta mariage, à Naples, avec une demoiselle B... qui n'a absolument rien de commun avec l'héroïne de Marsala. Ce mariage eut lieu mystérieusement, et le public l'aurait ignoré, si un journal ministériel de Rome ne l'avait annoncé en deux lignes.

Un tel mystère avait lieu de surprendre, d'autant plus que Francesco, qui faisait partie de la Chambre des députés depuis dix-sept ans, qui même l'avait présidée, était l'un des hommes politiques les plus en vue de l'Italie et venait précisément de recevoir le portefeuille de l'intérieur. Quoique le mariage soit un acte essentiellement personnel, où la politique n'a rien à voir, encore est-il certain qu'un des principaux personnages de l'Etat ne prend point femme sans que le public s'en occupe un peu. Or, cette fois, personne n'en avait rien su, personne n'en avait rien dit.

Ce silence était au moins singulier ; on en chercha l'explication et on la trouva : le second mariage du signor Crispi avait été célébré sans les publications légales voulues par la loi, cation par le prince de Naples, par l'entrepreneur général de la justice.

Pourquoi messire Francesco avait-il sollicité de son collègue cette dispense ? Vous le devinez sans doute : il existait dans le code civil italien un article qui donne à toute personne la faculté de mettre opposition à un mariage, quand cette personne peut invoquer des droits antérieurs. Si les bans de Francesco Crispi avaient été publiés, nul doute que Rosalia, la malheureuse femme abandonnée et trahie, se fût opposée au mariage du 26 janvier, 1878.

Malgré toutes ces précautions, et bien que M. Crispi n'eût pas même été invité à fournir (comme le veut encore la loi), la preuve de son état de célibat, l'affaire, comme je l'ai dit plus haut, s'ébruita et fit un beau tapage. Un ministre publiquement accusé de bigamie, son collègue de la justice prévenu de complicité, la mairie et le parquet de Naples suspects au moins de complaisances illégales : vous voyez d'ici le scandale. Crispi fut obligé de donner sa démission, deux mois à peine après avoir reçu le portefeuille.

Tel est l'homme qui aujourd'hui insinue et ose menacer la France. Il est tout simple que celui qui abandonna la

noble et vaillante femme qui avait combattu à ses côtés, souffert auprès de lui et pour lui, il est tout simple que le bigame Crispi oublie les services rendus par notre pays au sien, comme il a oublié son premier mariage. L'immortel Crispino de la Comédie italienne devait être de ses ancêtres. Avoir un pareil ennemi, être en butte à la haine d'un tel homme est un honneur pour la France.

Au lieu d'envoyer ce bigame en cour d'assises, le roi Humbert en a fait de nouveau son ministre ; il est vrai qu'en même temps il maintient aux galères le socialiste Cipriani, condamné — quoiqu'innocent — par des juges prévaricateurs et élu député quatre fois par Ravenne et trois fois par Forlì. En somme, tout cela est parfaitement logique : quand les criminels sont au pouvoir, il est tout simple que les honnêtes gens soient au bagne.

MAURICE RENAUD.

FERRY EN VOYAGE

Alger, 12 avril.

M. Ferry part aujourd'hui pour la grande Kabylie, où il visitera les grandes écoles franco-arabes dont il fut le créateur. Après son voyage en Kabylie, Jules Ferry ira à Tunis par Constantine.

Le Tonkinois est altéré de popularité, et ce sont les malheureux colons algériens qui subissent l'audace de ses malsaines déclamations.

Le voyage des ministres relèguera sans doute au second plan ce commissaire en aventures coloniales, et c'est heureux pour lui, car il risquerait fort que les colons impatientés ne le flanquassent dans un bateau et ne nous le réexpédiassent franco de port et d'emballage.

DÉPÊCHES DE LA « TRIBUNE »

Par fil télégraphique spécial

INFORMATIONS

VICTIME DU TRAVAIL

Denain, 12 avril.

Un chercheur, nommé Louis Gras, a été tué dimanche, à la fosse Renard, par une herline qui lui est tombée sur la tête d'une grande hauteur.

MORT DE M. PAUL DALLOZ

Paris, 12 avril.

M. Paul Dalloz, directeur du *Moniteur Universel*, est mort ce matin à 4 heures.

M. Dalloz était né à Paris en 1829. Après avoir étudié le droit, il entra au *Moniteur* dont il partagea la direction avec M. Turgan après le 2 Décembre. En mai 1864, il créa le *Moniteur universel du soir*, qui fut le premier journal quotidien à cinq centimes.

Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1874.

MORT D'UN GÉNÉRAL GARIBOLDIEN

Avignon, 12 avril.

Le général de brigade Italien Don-parsio Nicolai en retraite depuis 1878, vient de mourir à Avignon.

Le général Nicolai commandait à Marsalla les chasseurs de Magré.

L'ÉTAT MAJOR DU TONKIN

Paris, 12 avril.

L'état-major général du Tonkin rentre en France.

UNE GRÈVE A VALENCIENNES

Valenciennes, 12 avril.

Une nouvelle grève a éclaté à Maing, près Valenciennes, dans les ateliers de

galvanisation. Les ouvriers demandent une augmentation de salaire.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DES LANDES

Paris, 12 avril.

M. Lambert Sainte-Croix fait démentir qu'il ait l'intention de poser sa candidature sénatoriale dans les Landes.

LA SANTÉ DE M. DE DOUVILLE-MAILLEFEU

Paris, 12 avril.

La Justice annonce que la blessure de M. de Douville-Maillefeu est en bonne voie de guérison.

LA DEUXIÈME FÊTE DE L'HOTEL DE VILLE

Paris, 12 avril.

La deuxième fête de l'Hôtel de Ville a eu lieu hier. Elle a été aussi brillante que la première. Partout des bosquets de verdure et de fleurs. Il y avait huit à dix mille invités, parmi lesquels MM. Goblet, de Freycinet, le général Boulanger, en habit noir ; MM. Menabrea, Thiboudin et Ruiz Zorilla.

DÉPLACEMENT DE L'AMBASSADEUR DE RUSSIE

Paris, 12 avril.

M. Flourens, ministre des affaires étrangères, a reçu aujourd'hui le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie à Paris, qui part ce soir dans le but de rendre visite à Cannes et à Nice aux princesses de la famille impériale de Russie qui se trouvent actuellement dans ces deux villes.

M. de Mohrenheim rentrera à Paris dans la journée de mercredi.

LA RÉFORME DU CODE PÉNAL

Paris, 12 avril.

La sous-commission extra-parlementaire chargée de la révision de la législation criminelle, a repris aujourd'hui ses travaux sous la présidence de M. Ribot.

On sait que cette sous-commission s'est prononcée dernièrement pour le maintien de la peine de mort, mais qu'elle demande l'introduction de sérieux changements dans le régime des prisons et de la déportation.

Dans la séance d'aujourd'hui elle a chargé M. Lévillat, professeur à la faculté de droit de Paris, de rédiger un rapport sur les modifications sérieuses à apporter à notre système répressif. Ce rapport sera lu dès la rentrée des Chambres, en séance de la commission plénière, sous la présidence de M. Sarrien.

MORT DE M. PAUL DALLOZ

Paris, 12 avril.

M. Paul Dalloz, directeur du *Moniteur Universel*, est mort ce matin à 4 heures.

M. Dalloz était né à Paris en 1829. Après avoir étudié le droit, il entra au *Moniteur* dont il partagea la direction avec M. Turgan après le 2 Décembre. En mai 1864, il créa le *Moniteur universel du soir*, qui fut le premier journal quotidien à cinq centimes.

Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1874.

MORT D'UN GÉNÉRAL GARIBOLDIEN

Avignon, 12 avril.

Le général de brigade Italien Don-parsio Nicolai en retraite depuis 1878, vient de mourir à Avignon.

Le général Nicolai commandait à Marsalla les chasseurs de Magré.

L'ÉTAT MAJOR DU TONKIN

Paris, 12 avril.

L'état-major général du Tonkin rentre en France.

feuilleton de LA TRIBUNE du 13 Avril 1887

65

GERMINAL

PAR ÉMILE ZOLA

QUATRIÈME PARTIE

III

— Sortiras-tu, nom de Dieu ! Et, comme elle se réfugiait dans un angle, il rebomba sur la mère. — Un joli métier de garder la maison, pendant que ta putain de fille est là-haut, les jambes en l'air ! — Enfin, il tenait le poignet de Catherine, il la secouait, la traînait dehors. A la porte, il se retourna de nouveau vers la Maheude, clouée sur sa chaise.

Elle en avait oublié de rentrer son sein. Estelle s'était endormie, le nez glissé en avant, dans la jupe de laine ; et le sein énorme pendait, libre et nu, comme une mamelle de vache puissante.

— Quand la fille n'y est pas, c'est la mère qui se fait tamponner, cria Chaval. Va, montre-lui ta viande ! Il n'est pas dégouté, ton salaud de logeur !

Du coup, Etienne voulut gifler le camarade. La peur d'ameuter le coron par une bataille l'avait retenu de lui arracher Catherine des mains. Mais, à son tour, une rage l'emportait, et les deux hommes se trouvèrent face à face, le sang dans les yeux. C'était une vieille haine, une jalousie longtemps inavouée, que l'éclair, maintenant, il fallait que l'un des deux mangeât l'autre.

— Prends garde ! balbutia Etienne, les dents serrées. J'aurai ta peau.

— Essaye ! répondit Chaval.

Ils se regardèrent encore pendant quelques secondes, de si près que leur souffle ardent brûlait leur visage. Et ce fut Catherine, suppliante, qui reprit la main de son amant pour l'entraîner. Elle le tira hors du coron, elle fuyait sans tourner la tête.

— Quelle brute ! murmura Etienne en fermant la porte violemment, agité d'une telle colère, qu'il dut se rasseoir. En face de lui, la Maheude n'avait

pas remué. Elle eut un grand geste, et un silence se fit, pénible et lourd des choses qu'ils ne disaient pas. Malgré son effort, il revenait quand même à sa gorge à cette coulée de chair blanche, dont l'éclair maintenant le gênait. Sans doute, elle avait quarante ans, et elle était déformée, comme une bonne femme qui prodrait trop ; mais beaucoup la désiraient encore, large, solide, avec sa grosse figure longue d'ancienne belle fille. Lentement, d'un air tranquille, elle avait pris à deux mains sa mamelle et la rentrait. Un coin rose s'obstinait, elle le renfonça du doigt, puis, avachée dans son vieux caraco.

— C'est un cochon, dit-elle enfin. Il n'y a qu'un sale cochon pour avoir des idées si dégoutantes... Moi, je n'en fesse ! Ça ne méritait pas de réponse.

Puis, d'une voix brève, elle ajouta, sans quitter le jeune homme du regard :

— J'ai mes défauts bien sûr, mais je n'ai pas celui-là... Il n'y a que les hommes qui m'ont touché, un jeune homme autrefois, à quinze ans, et Maheu ensuite. S'il m'avait lâchée comme l'autre, dame ! je ne sais trop ce qu'il serait arrivé, et je ne suis pas plus honteuse pour notre mariage, parce que, lorsqu'on n'a point fait le mal, c'est souvent que les occasions ont manqué... Seulement, je dis ce qui est, et je

connais des voisins qui n'en pourraient dire autant, n'est-ce pas ?

— Ça, c'est bien vrai, répondit Etienne en se levant.

Et il sortit, pendant qu'elle se décidait à rallumer le feu, après avoir posé Estelle endormie sur deux chaises. Si le père attrapait et vendait un poisson, on ferait tout de même de la soupe.

Dehors, la nuit tombait déjà, une nuit glaciale, et la tête basse, Etienne marchait, pris d'une tristesse noire. Ce n'était plus de la colère contre l'homme, de la pitié pour la pauvre fille maltraitée. La scène brutale s'effaçait, se noyait, le rejetait à la souffrance de tous, aux abominations de la misère. Il revoyait le coron sans pain, ces femmes, ces petits qui ne mangeraient pas le soir, tout ce peuple luttant, le ventre vide. Et le doute dont il était effleuré parfois, s'éveilla : en lui, dans la malicieuse affreuse du crépuscule, le tourment d'un malaise qu'il n'avait jamais ressenti si violent. De quelle terrible responsabilité il se chargeait ! Allait-il les pousser encore, les faire s'entêter à la résistance, maintenant qu'il n'y avait ni argent ni crédit ? et quel serait le dénouement, s'il n'arrivait aucun secours, si la faim abattait les courages ? Brusquement, il venait d'avoir la vision du désastre : des enfants qui mouraient, des mères qui sanglotaient, tandis que les hommes, haves et maigres, redescendaient dans les fosses. Il

marchait toujours, ses pieds buttaient sur les pierres, l'idée que la Compagnie serait la plus forte et qu'il aurait fait le malheur des camarades, l'empêchait d'une insupportable angoisse.

Lorsqu'il leva la tête, il vit qu'il était devant le Voreux. La masse sombre des bâtiments s'abourdissait sous les ténèbres croissantes. Au milieu du carreau désert, abstrus de grandes ombres immobiles, on eût dit un coin de fortresse abandonnée. Dès que la machine d'extraction s'arrêtait, l'âme s'en allait des murs. A cette heure de nuit, rien n'y vivait plus, pas une lanterne, pas une voix ; et l'échappement de la pompe lui-même n'était qu'un râle lointain, venu on ne savait d'où, dans cet anéantissement de la fosse entière.

Etienne regardait, et les ouvriers souffraient au cœur. Si les ouvriers souffraient la nuit, la Compagnie entamait ses millions. Pourqu'on serait-elle la plus forte, dans cette guerre du travail contre l'argent ! En tous cas, la victoire lui coûterait cher. On compterait ses cadavres, ensuite. Il était repris d'une fureur de bataille, du besoin féroce d'en finir avec la misère, même au prix de la mort. Autant valait-il que le coron crevât d'un coup, si l'on devait continuer à crever en détail, de famine et d'injustice. Des lectures mal digérées lui revenaient en tête, des exemples de peuples qui avaient incendié leurs villes pour arrêter l'ennemi, des histoires

vagues de les mères, savaient les enfants de l'esclavage, en leur cassant la tête sur le pavé, où les hommes se laissent mourir d'inanition plutôt que de manger le pain des tyrans. Cela l'exaltait, une gaieté rauque se dégageait de sa crise de noire tristesse, chassant le doute, lui faisant honte de cette lâcheté d'une heure. Et, dans ce réveil de sa foi, des bouffées d'orgueil reparaissaient et l'emportaient plus haut, la joie d'être le chef, de se voir obéi jusqu'au sacrifice, le rêve d'être de sa puissance, le soir du triomphe. Déjà, il imaginait une scène d'une grandeur simple, son reins du pouvoir, l'autorité remise entre les mains du peuple, quand il serait le maître.

Mais il s'éveilla, il tressaillit à la voix de Maheu qui lui cacha sa chance, une truite superbe pêchée et vendue trois francs. On aurait de la soupe. Alors, il laissa le camarade retourner seul au coron, en lui disant qu'il le suivait ; et il entra s'attabler à l'avantage. Il attendit le départ d'un client pour avertir nettement. Rasseuré qu'il allait servir à l'achat de venir out de suite. Sa résolution était prise, il voulait organiser une réunion privée, car la victoire lui semblait certaine, si les charbonniers de Montson adhéraient en masse à l'Internationale.

(A suivre).

LES BATEAUX ÉLECTRIQUES

Calais, 12 avril. Une course de Douvres à Calais aura probablement lieu très prochainement entre deux bateaux mis par l'électricité.

Un des Titres de M. Kablé

Dans le Rappel, M. Vacquerie, parlant de la douloureuse séance de l'Assemblée nationale, où le traité, qui nous arrachait l'Alsace et la Lorraine...

« L'Assemblée nationale, dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie, confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine et du démembrement de la France. »

C'est donc par M. Kablé que fut prononcée cette condamnation. Elle ne fut que la répétition solennelle de son cri. Ceci est à retenir. Les bonapartistes ont tenté souvent et tentent encore tous les jours de rejeter sur la révolution de septembre la responsabilité du démembrement.

Tout le mal est venu, disent-ils, de ce qu'on n'a pas laissé l'empire continuer ce qu'il avait si bien commencé.

Si on ne l'avait pas mis à la porte, si l'on ne s'était pas entêté à cette bêtise, l'honneur du drapeau, si le gouvernement de la Défense nationale, n'avait pas défendu la nation, la Prusse nous aurait fait des conditions plus douces, ce sont les républicains qui nous ont fait perdre deux provinces.

Contre ce mensonge des bonapartistes il y a la parole de Kablé. Il leur sera difficile de faire croire à personne que c'est la République qui a donné l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, quand l'Alsace-Lorraine elle-même dit que c'est l'empire.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

LA LIGUE DE LA PAIX

Genève, 12 avril. La Ligue internationale de la paix et de liberté a envoyé au président des États-Unis d'Amérique une adresse qui recommande à son attention les conclusions de neuf bills dont le Congrès est actuellement saisi.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Bruxelles, 12 avril. La mission d'études du chemin de fer du Congo partira d'Anvers à la fin du mois sous les ordres du capitaine Rhy.

CANDIDATURE REFUSÉE

Strasbourg, 12 avril. Le Journal d'Alsace publie une lettre de M. Stachling père, désigné par les journaux comme le successeur de M. Kablé au Reichstag. M. Stachling déclare qu'il n'acceptera pas la candidature.

LE SUCCESSION DE M. DE KEUDILL

Rome, 12 avril. On assure de nouveau que le successeur de M. de Keudill, à Rome, ne serait autre que le comte Herbert de Bismarck.

ENCORE LE BILL DE COERCITION

Washington, 12 avril. Une députation d'Irlandais et d'Américains est allée, hier, inviter M. Cleveland à assister à un meeting de protestation contre le bill de coercition. M. Cleveland a répondu

qu'il ne pouvait pas accepter, à cause de sa position. Les délégués se sont retirés sans insister.

SÉRIE DE TREMBLEMENTS DE TERRE

Porto, 12 avril. Une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie, hier, à Porto. Lisbonne, 12 avril. Une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie à Lisbonne.

LE PRINCE ROYAL D'ITALIE

Rome, 12 avril. Le prince royal est atteint d'une légère rougeole.

ASSOCIATION DE VOLEURS

Londres, 12 avril. On télégraphie de Philadelphie, au Times, que la police a découvert une association d'employés du chemin de fer de Pittsburgh-Columbus-Cincinnati, dont le but était le vol des marchandises; quarante-six individus ont été arrêtés. On a constaté déjà la soustraction d'un million de marchandises.

LE CONFLIT DOUANIER FRANCO-ROUMAIN

Bucharest, 12 avril. Le ministre des affaires étrangères a défendu, devant la Chambre, son projet de convention commerciale. Il a fait observer que les créanciers roumains pouvaient encore trouver un débouché partiel en France, parce que les consommateurs français supportent des taxes; mais il a reconnu, comme le peuple roumain, l'urgence de mettre fin au conflit douanier avec la France.

LE DIVORCE DE LORD CHURCHILL

Londres, 12 avril. On parle beaucoup, dans le grand monde anglais, du prochain divorce de lord Churchill avec sa femme. Il y aura probablement un gros scandale.

LE CONGRÈS DE CHARLEROI

Charleroi, 12 avril. Un congrès ouvrier s'est réuni dimanche à Charleroi; un grand nombre de délégués de tous les pays y assistaient. Le congrès a discuté la question des grèves générales et l'affaire Dufosseux; aucune décision n'a été prise. Dans la séance d'hier, la réintégration de M. Dufosseux dans le parti ouvrier a été rejetée, après une vive discussion, par 120 voix contre 68. Les délégués allèrent ensuite déposer des couronnes sur les tombes des grévistes tués en 1886.

TROUBLES A BELFAST

Belfast, 12 avril. Des troubles se sont produits avant-hier à Belfast. Quatre individus arrêtés à cette occasion ont été condamnés de deux à trois mois de prison. La ville était hier très agitée; toute la police était sur pied dans la crainte de nouveaux troubles; cependant, on ne signale aucun nouvel incident.

LES AFFAIRES BULGARES

Londres, 12 avril. On mande de Sofia au Standard: Le gouvernement bulgare a enjoint à son agent à Constantinople de démentir catégoriquement le bruit qu'il serait question de proclamer l'indépendance de la principauté.

LES ITALIENS EN AFRIQUE

Rome, 12 avril. Les nouvelles de Massouah ne sont pas bonnes. La censure qui pèse sur les dépêches venant d'Afrique est loin de les rassurer les esprits. Le négus vient de nommer Ras-Alula, ras des ras, capitaine des capitaines, ce qui lui donne le premier titre après le roi.

La Situation en Europe

Bruxelles, 12 avril. On lit dans une correspondance de Saint-Petersbourg, publiée par le Nord, de Bruxelles: La peur et la passion sont deux éléments de danger qui perdent singulièrement de leur gravité quand on s'arrête à les interroger au lieu de se laisser entraîner par eux. Or, comme la probabilité d'un conflit franco-allemand paraît avoir disparu de l'horizon, comme l'antagonisme austro-russe tend sensiblement à s'atténuer, comme les relations les plus amicales n'ont pas seul instant cessé de maintenir entre les gouvernements de St-Petersbourg et de Berlin, comme enfin l'Italie ne compte dans la situation internationale qu'à l'état d'auxiliaire de l'une ou de l'autre puissance, et que, de son côté, l'Angleterre ne saurait isolément rien entreprendre de décisif contre le repos de l'Europe, il résulte de tous ces considérants un statu quo pacifique dont la question bulgare demeure la seule menace un peu sérieuse.

Mais encore faudrait-il, pour que cette menace eût des motifs de se réaliser, que l'une des puissances européennes s'avisât d'une intervention matérielle capable de provoquer l'opposition des autres. Cette éventualité paraît heureusement peu probable, car semblable intervention ne pourrait guère émaner que de la Turquie ou de la Russie, et tandis que la première de ces deux puissances montre une visible répugnance à s'engager en Bulgarie dans la voie des aventures, la seconde a même hautement exprimé sa ferme intention de rester à l'écart des complications bulgares tant que le principal sera gouverné par des individus avec lesquels aucun arrangement légal n'est admissible. La crise pourra donc se prolonger encore assez longtemps, mais il faudrait des circonstances imprévues pour qu'il se produisît une catastrophe internationale sur le terrain des affaires bulgares.

Les Complots de Saint-Petersbourg

Il paraît que les derniers complots annoncés contre le tzar n'étaient pas des vrais complots. Voici la dépêche que publie à ce sujet le Matin: Saint-Petersbourg, 11 avril. La tranquillité la plus parfaite règne à Saint-Petersbourg. Tous les bruits sur de nouvelles arrestations et de nouveaux complots sont entièrement controuvés.

Quant à nous, nous sommes persuadés qu'il y a eu des complots, seulement, selon l'usage traditionnel de la police russe, on s'efforce de dépister au-dessus l'opinion publique européenne qui, d'ailleurs, doit depuis longtemps à quoi s'en tenir sur la valeur de ces démentis.

LA QUESTION AFGHANE

St-Petersbourg, 12 avril. On mande de la frontière afghane que la tribu des Djemchids qui habitait la vallée Moorhab de Carant-Khassé jusqu'à Balah Moorhab ou se trouvait leur chef Amantouh-Khan, viennent d'être transférés par ordre de l'émir d'Afghanistan dans l'intérieur du pays.

Ce changement de domicile a eu lieu sur les instances des autorités anglaises qui voulaient punir les Djemchids pour leurs sympathies à l'égard des Russes. Une autre tribu des Djemchids qui habitait la vallée de Koo-shiko est aussi transférée un peu plus loin vers le Sud.

PETITE GAZETTE

Un journal anglais a découvert dans un faubourg de Londres une profession qui aurait figuré avec honneur dans le livre de Frivat d'Anglemeul, celle de fabricant de monstres pour musées forains.

Le personnage porte le nom de Sheard et se qualifie de professeur. Il se flatte d'être le seul dans l'univers à exercer ce métier bizarre, et sans doute il n'a pas tort. C'est un homme d'une quarantaine d'années, à la physionomie ouverte et fine, qui dirige en personne son atelier tératologique. En général, il se contente de reproduire, avec une exactitude rigoureuse, des monstres authentiques, mais décadés, des fossiles, des squelettes anatomiques, des pièces d'anatomie pathologique. Mais quand le client le requiert de faire du nouveau, il invente et donne pleine carrière à sa fantaisie.

C'est ainsi qu'il montre sous verre un spécimen de son art: l'« Petit nègre à deux têtes et quatre bras », marqué comme « emballé par le procédé dynamique du docteur Caffari », et du prix de 500 francs.

Qu'est-ce que le procédé dynamique du docteur Caffari? Tout simplement une étiquette propre à donner à la pièce un air savant, explique avec candeur le professeur Sheard. Combien de titres en ce monde dont on pourrait en dire autant!

Les pièces les plus fréquemment demandées à M. Sheard sont la tête de femme à corne de chèvre, l'enfant ailé, l'enfant à double face, l'enfant cyclope, l'enfant à deux têtes. Monstres familiers, en effet, à quelque chose est entré dans un musée forain. L'enfant à deux têtes est généralement exhibé en compagnie d'une femme cafre, australienne ou simplement teinte en noir de fumée, mais vivante, celle-là, et qui est donnée comme sa mère. Le phénomène, heureusement pour elle et pour lui, a vécu seulement quelques heures: on s'est empressé de l'embaumer pour le soumettre aux sociétés savantes, et c'est ainsi que le public a l'immense avantage d'être admis à l'inspecter, pour la faible somme de dix à cinquante centimes.

Il paraît que le bon public admet beaucoup plus aisément l'authenticité d'un comstre quand ce monstre est mis au compte de la race noire: une blanche inspirerait de la méfiance, mais les nègres sont supposés capables de tout.

« Nous ne saurions déplorer cette faiblesse de société. Pierre s'avance au milieu de la large pièce, meublée de tables à cartonniers et entourée, sur ses quatre faces, de casiers en chêne étiquetés, allant du parquet au plafond, et contenant les dossiers de tous les clients de la charge. Une vieille femme à figure jaune et ridée, un cabas à la main, vêtue d'une robe d'orléans noire élimée, un chapeau Ternaux, aux couleurs passées, reprise comme une antique dentelle, sur le dos, un chapeau en toile orné de fleurs en papier, tout gris de poussière, sur la tête, s'attachait désespérément à la table du maître-clerc, qui faisait tous ses efforts pour se débarrasser de cette cliente obstinée: — Mais, madame, nous ne pouvons pas aller plus vite que les juges... Attendez la fin du procès pendant... — Et manger? s'écria la vieille avec un geste tragique. On nous pille, il y a saisis arrêt sur nos revenus, nous n'avons plus de ressources, mon grand étage d'une affreuse maison de la rue Sainte-Anne, l'étude Bonchamps a été, n'y a une dizaine d'années, transformée à l'entresol d'une des plus somptueuses constructions de la rue du 4 septembre.

Séverac, en arrivant à neuf heures dans l'étude, trouva les quatre Clercs et le maître-clerc à l'ouvrage, dans une pièce voisine; séparant l'étude du cabinet du patron, le principal, dictant à voix basse, recitait les formules d'un

acte de société. Pierre s'avance au milieu de la large pièce, meublée de tables à cartonniers et entourée, sur ses quatre faces, de casiers en chêne étiquetés, allant du parquet au plafond, et contenant les dossiers de tous les clients de la charge. Une vieille femme à figure jaune et ridée, un cabas à la main, vêtue d'une robe d'orléans noire élimée, un chapeau Ternaux, aux couleurs passées, reprise comme une antique dentelle, sur le dos, un chapeau en toile orné de fleurs en papier, tout gris de poussière, sur la tête, s'attachait désespérément à la table du maître-clerc, qui faisait tous ses efforts pour se débarrasser de cette cliente obstinée: — Mais, madame, nous ne pouvons pas aller plus vite que les juges... Attendez la fin du procès pendant... — Et manger? s'écria la vieille avec un geste tragique. On nous pille, il y a saisis arrêt sur nos revenus, nous n'avons plus de ressources, mon grand étage d'une affreuse maison de la rue Sainte-Anne, l'étude Bonchamps a été, n'y a une dizaine d'années, transformée à l'entresol d'une des plus somptueuses constructions de la rue du 4 septembre.

Les Affaires d'Haïti

Paris, 12 avril. Le Temps dit que c'est par erreur qu'on a annoncé que le contre-amiral Vignes avait reçu l'ordre d'envoyer un second navire de guerre dans les eaux d'Haïti.

Dès le premier jour, lorsqu'on sut qu'à la suite des menaces de l'Angleterre des troubles pouvaient éclater à Port-au-Prince, le contre-amiral Vignes, qui a son pavillon à bord du croiseur la Minerve, reçut l'ordre de veiller à la sûreté de nos nationaux.

Il ne lui a pas été envoyé depuis d'autres instructions.

D'autre part, on annonce que les États-Unis, en cas de nouvelles complications, n'y resteraient pas indifférents.

Les Manœuvres navales

Toulon, 12 avril. Les manœuvres mixtes entre l'escadre d'évolution de la Méditerranée, la division navale des torpilleurs et la division du quinzime corps d'armée, auront lieu entre Toulon et Nice, au mois d'août prochain, et dureront quinze jours.

Les questions de détail relatives à ces manœuvres seront réglées par une conférence qui se réunira à Toulon, dans le courant de juillet, et à laquelle prendront part le général commandant le quinzime corps, le vice-amiral commandant en chef l'escadre, le préfet maritime, le général commandant la vingt-sixième division d'infanterie, le contre-amiral commandant en chef la division des torpilleurs, le général chef d'état-major du quinzime corps.

Voici le thème déjà adopté: L'escadre, simulant l'ennemi, après avoir embarqué le 112e régiment d'infanterie en Corse, essaye de débarquer les troupes sur la côte, entre Toulon et Nice, pour couper la ligne du chemin de fer ou prendre position.

La côte sera défendue par la flottille des torpilleurs et la division d'infanterie placée sur un ou plusieurs points du littoral. Les mouvements de l'escadre seront signalés de Toulon par le télégraphe. Le général commandant la division d'infanterie, prévenu, concentrera ses troupes aux points menacés pour empêcher le débarquement.

Un des Titres de M. Kablé

Dans le Rappel, M. Vacquerie, parlant de la douloureuse séance de l'Assemblée nationale, où le traité, qui nous arrachait l'Alsace et la Lorraine...

« L'Assemblée nationale, dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie, confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine et du démembrement de la France. »

C'est donc par M. Kablé que fut prononcée cette condamnation. Elle ne fut que la répétition solennelle de son cri. Ceci est à retenir. Les bonapartistes ont tenté souvent et tentent encore tous les jours de rejeter sur la révolution de septembre la responsabilité du démembrement.

Tout le mal est venu, disent-ils, de ce qu'on n'a pas laissé l'empire continuer ce qu'il avait si bien commencé.

Si on ne l'avait pas mis à la porte, si l'on ne s'était pas entêté à cette bêtise, l'honneur du drapeau, si le gouvernement de la Défense nationale, n'avait pas défendu la nation, la Prusse nous aurait fait des conditions plus douces, ce sont les républicains qui nous ont fait perdre deux provinces.

Contre ce mensonge des bonapartistes il y a la parole de Kablé. Il leur sera difficile de faire croire à personne que c'est la République qui a donné l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, quand l'Alsace-Lorraine elle-même dit que c'est l'empire.

LES BATEAUX ÉLECTRIQUES

Calais, 12 avril. Une course de Douvres à Calais aura probablement lieu très prochainement entre deux bateaux mis par l'électricité.

Un des Titres de M. Kablé

Dans le Rappel, M. Vacquerie, parlant de la douloureuse séance de l'Assemblée nationale, où le traité, qui nous arrachait l'Alsace et la Lorraine...

« L'Assemblée nationale, dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie, confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine et du démembrement de la France. »

C'est donc par M. Kablé que fut prononcée cette condamnation. Elle ne fut que la répétition solennelle de son cri. Ceci est à retenir. Les bonapartistes ont tenté souvent et tentent encore tous les jours de rejeter sur la révolution de septembre la responsabilité du démembrement.

Tout le mal est venu, disent-ils, de ce qu'on n'a pas laissé l'empire continuer ce qu'il avait si bien commencé.

Si on ne l'avait pas mis à la porte, si l'on ne s'était pas entêté à cette bêtise, l'honneur du drapeau, si le gouvernement de la Défense nationale, n'avait pas défendu la nation, la Prusse nous aurait fait des conditions plus douces, ce sont les républicains qui nous ont fait perdre deux provinces.

Contre ce mensonge des bonapartistes il y a la parole de Kablé. Il leur sera difficile de faire croire à personne que c'est la République qui a donné l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, quand l'Alsace-Lorraine elle-même dit que c'est l'empire.

« L'Assemblée nationale, dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie, confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine et du démembrement de la France. »

blesse, remarque philosophiquement le professeur, car cela nous facilite beaucoup le métier, la peau d'un nègre étant infiniment plus aisée à imiter que celle d'un blanc. Ce qui fait au public, ajoute le digne professeur, est que nous sommes d'habitude, avec un air suffisamment scientifique et les annonces nécessaires. Quelques pièces artificielles, mêlées aux artificielles, aident beaucoup à faire avaler la pilule.

En ce moment, un succès certain serait le « chanoin qui manque », c'est-à-dire l'être intermédiaire entre les grands singes et l'homme primitif. Une exhibition de ce genre, préparée de longue main et bien lancée par les journaux, avec des extraits de Darwin judicieusement choisis, ferait courir tout Londres et tout Paris...

Ouvrir de ses succès les plus notables, le professeur Sheard note la « famille à barbe » artificielle, qu'il a reproduite d'après les Birmanis, récemment exhibés à Paris, et qui ne manque jamais son effet dans les barrières foraines.

Il assure qu'un grand nombre de ses produits sont exportés en Chine et au Japon, puis revendus aux barmans européens, comme curiosités orientales.

Quand aux monstres marins, M. Sheard n'en a jamais fabriqués, mais il estime que ce ne serait pas impossible. Certains faits à sa connaissance lui donnent la conviction que le problème n'a rien d'insoluble. Malheureusement, les résultats seraient toujours incertains, et les esprits timorés pourraient stigmatiser une telle industrie comme coupable. Le professeur préfère donc sagement s'en tenir aux reproductions plastiques.

Les amateurs connaissent le prix que l'on attache aujourd'hui aux vitrines hétéroclites qui décoraient les murs des salons de hôtels du dix-septième et du dix-huitième siècle. Il paraît que la seule administration du Domaine ignore. La petite histoire suivante en est une preuve irréfutable:

Il y a quelques jours, le commandant des Invalides demandait à faire mettre en adjudication un lot de vieux bois. La demande avait parcouru toutes les étapes exigées de la voie hiérarchique, l'administration du Domaine fut prévenue. Au jour fixé pour la vente, en présence de toutes les autorités voulues, — tant militaires que civiles, — un charbonnier se vit adjoindre le lot entier pour la modeste somme de 65 fr.

Cet excellent aveugné se disposait à convertir en cotrets ces délicats ornements, lorsqu'un marchand eut vent de l'affaire. Il s'empressa de courir chez le charbonnier et lui offrit de lui racheter le bois avec un fort bénéfice. L'aveugné, flairant une bonne affaire, se fit longuement tirer l'oreille; néanmoins, il finit par céder le tout pour une somme de 5 à 600 francs.

Le digne charbonnier n'avait pas assez « flairé », à ce qu'il paraît, car le marchand revendit le lot à un amateur pour plusieurs billets de mille francs.

Ne serait-il pas bon, avant de leur confier une vente, de se rendre compte de la compétence de MM. les experts du Domaine?

Une jolie anecdote sur Alexandre Dumas père, rapportée par une revue britannique dans un article sur Emile Souvestre.

On causait au coin du feu sur les prérogatives de l'homme de lettres:

« Eh bien! moi, dit une espèce de géant au teint de mulâtre, à la toison crépue, à l'air bon enfant, je me suis trouvé, récemment, lorsqu'un marchand eut vent de l'affaire. Il s'empressa de courir chez le charbonnier et lui offrit de lui racheter le bois avec un fort bénéfice. L'aveugné, flairant une bonne affaire, se fit longuement tirer l'oreille; néanmoins, il finit par céder le tout pour une somme de 5 à 600 francs.

Le digne charbonnier n'avait pas assez « flairé », à ce qu'il paraît, car le marchand revendit le lot à un amateur pour plusieurs billets de mille francs.

Ne serait-il pas bon, avant de leur confier une vente, de se rendre compte de la compétence de MM. les experts du Domaine?

Une jolie anecdote sur Alexandre Dumas père, rapportée par une revue britannique dans un article sur Emile Souvestre.

On causait au coin du feu sur les prérogatives de l'homme de lettres:

« Eh bien! moi, dit une espèce de géant au teint de mulâtre, à la toison crépue, à l'air bon enfant, je me suis trouvé, récemment, lorsqu'un marchand eut vent de l'affaire. Il s'empressa de courir chez le charbonnier et lui offrit de lui racheter le bois avec un fort bénéfice. L'aveugné, flairant une bonne affaire, se fit longuement tirer l'oreille; néanmoins, il finit par céder le tout pour une somme de 5 à 600 francs.

Le digne charbonnier n'avait pas assez « flairé », à ce qu'il paraît, car le marchand revendit le lot à un amateur pour plusieurs billets de mille francs.

Ne serait-il pas bon, avant de leur confier une vente, de se rendre compte de la compétence de MM. les experts du Domaine?

Une jolie anecdote sur Alexandre Dumas père, rapportée par une revue britannique dans un article sur Emile Souvestre.

On causait au coin du feu sur les prérogatives de l'homme de lettres:

« Eh bien! moi, dit une espèce de géant au teint de mulâtre, à la toison crépue, à l'air bon enfant, je me suis trouvé, récemment, lorsqu'un marchand eut vent de l'affaire. Il s'empressa de courir chez le charbonnier et lui offrit de lui racheter le bois avec un fort bénéfice. L'aveugné, flairant une bonne affaire, se fit longuement tirer l'oreille; néanmoins, il finit par céder le tout pour une somme de 5 à 600 francs.

Le digne charbonnier n'avait pas assez « flairé », à ce qu'il paraît, car le marchand revendit le lot à un amateur pour plusieurs billets de mille francs.

Ne serait-il pas bon, avant de leur confier une vente, de se rendre compte de la compétence de MM. les experts du Domaine?

résolurent de les rejoindre, prirent passage comme matelots sur un brick norvégien et débarquèrent à Paris. Là ils n'eurent pas de peine à trouver le demeure des « adresses » dans le quartier des Champs-Élysées, s'il vous plaît... Ils sonnèrent à la porte. La bonne hésita à introduire ces deux hommes, qui n'avaient plus du tout l'air de gens de bien.

Ce fut bien pis quand la maîtresse de la maison entra: elle se refusa à reconnaître les fringants Cynghalais de jadis, les Cynghalais aux tons de bronze japonais. Et ces derniers durèrent s'en aller, très embarrassés, contre leur cas... au directeur du Jardin d'acclimatation, qui les a fait généreusement rapatrier par le premier paquebot en partance.

MOT DE LA FIN

Bonbard vient de se faire arracher une molaire grosse comme une balle de fusil Gras et outrageusement gâtée.

Après avoir poussé les clameurs d'usage en pareille occurrence, il se tourne vers le dentiste et, d'un air radieux:

— Vous allez me donner ma dent, n'est-ce pas?

— Monsieur veut la conserver?

— Oui; je veux la faire monter en bague.

CONFÉRENCE DE CHAGNY

La Société de la libre-pensée de Chagny avait invité hier tous les libres-penseurs du canton et des cantons voisins, pour entendre nos énergiques députés, Boyssset et Symyan.

A deux heures, la salle du théâtre était comble.

M. Chauveur, officier de la Légion d'honneur, président du comité radical et de la libre-pensée, adjoint au maire de Chagny, ouvre la séance par les discours suivants:

« Mesdames, Messieurs,

« La Société de la Libre-Pensée, fondée depuis le 8 avril 1886, a voulu célébrer l'anniversaire de sa formation par une conférence.

« Elle a fait appel à M. Boyssset, le doyen de la démocratie de Saône-et-Loire, et à M. Symyan, le plus jeune de la députation du département.

« Nous remercions tous ces messieurs de l'empressement qu'ils ont mis à accepter notre invitation.

« Nous remercions aussi les délégués des sociétés qui ont répondu à notre appel.

« Je prie M. Boyssset de bien vouloir accepter la présidence de notre réunion et, ne voulant pas vous priver plus longtemps du plaisir d'entendre nos honorables conférenciers, je donne la parole à M. Symyan.

M. Boyssset acclame président aux applaudissements unanimes de l'assemblée, prend place au fauteuil et, après quelques paroles de remerciements, donne la parole à son collègue Symyan.

M. Symyan commence par remercier la Société de la Libre-Pensée de l'invitation qui lui a été faite. Il a été très heureux de s'y rendre, parce que c'est toujours un plaisir de voir de près cette énergique population de Chagny si vaillamment attachée à la République. Après ce préambule, il retrace à grands traits la situation religieuse actuelle, et montre les dévouements se présentant persécutés et qui, en réalité, n'ont jamais été plus libres dans leurs manifestations. Les cléricaux, est-il vrai, ne se contentent pas de la liberté, il leur faut le privilège, et tant qu'ils n'ont pas tout à eux, ils demandent encore quelque chose. Il rappelle la conduite de ces hommes qui essent en ce moment par leur persécution quant on ne leur applique même pas toute la loi et qui, lorsqu'ils étaient des maîtres, n'auraient pas voulu être un second maître, comme le préfet Ducrot, qui sans respect pour la mort, prenait des arrêtés pour interdire les enterrements civils après sept heures du matin.

Notre député fait ensuite l'histoire des manœuvres du clergé dans tous les temps pour arriver non pas seulement au pouvoir spirituel mais surtout au pouvoir temporel. Il rappelle les moyens employés autrefois et encore aujourd'hui, pour constituer et accroître cette colossale fortune du clergé. Enfin, il conclut à l'abrogation du Concordat et au retour du droit commun pour tous.

Nous ne donnons bien entendu qu'une très courte analyse du discours de notre député, mais nous tenons à dire qu'il a été constamment interrompu par des applaudissements qui prouvaient à l'orateur qu'il était compris.

Après lui M. Boyssset, se lève et dans une admirable improvisation il trace, lui aussi, l'histoire du passé, la tyrannie du clergé, les luttes de tous les libres-penseurs, de tous les libéraux, de tous ceux qui ont apporté une pierre à l'édifice de la civilisation moderne. Il montre l'Eglise catholique opprimant partout les consciences, se faisant partout l'auxiliaire de tous les despotes, et poussant autour d'elle les hommes de toutes les réactions. Mais n'importe, au souffle de la science moderne, l'humanité marche au progrès; se vient monument catholique craque de toutes parts. Les dogmes disparaissent, les doctrines étiologiques et anti-scientifiques s'évanouissent: il ne reste plus qu'un coup d'épée à donner, et il ne s'agit plus que de briser le lien qui existait Guérinot... Veuillez vous asseoir, monsieur.

Séverac examina distraitemment les grandes affiches jaunes, bleues et rouges, annonçant des ventes, qui étaient attachées à la muraille. Dans un coin, un coffre-fort s'élevait énorme, semblant receler dans ses flancs bardés de fer la fortune de clients millionnaires.

Un pas rapide, glissant sur le plancher, se fit entendre. Les clercs, qui avaient le nez en l'air, se penchèrent sur le papier timbré qui leur servait à grossir le porte. Sans dire un mot, il prit son ami par la main, lui fit traverser le petit bureau où le principal continuait à psalmodier, dictant son acte, et le poussant dans son cabinet, large pièce tendue de panne vert-bouteille et meublée de bois noir.

« Comment! c'est toi! s'écria-t-il. Mais qu'est-ce que cela veut dire! Quand es-tu arrivé?... Ah ça! il n'y a rien de grave, au moins? »

Toutes ces questions jaillirent de ses lèvres, coup sur coup, avec une vivacité chaude et tendre. Il serrait en même temps la main de Séverac dans les siennes et le regardait, les yeux brillants de joie.

« Je vais l'attendre. — Il est absent, on ne sait pas quand il rentrera... Mais, pardon, madame, j'ai là quelqu'un... »

de l'Église à l'Etat, de par la volonté manifeste du premier Bonaparte. Il espère que la Chambre comprendra son devoir, et que bientôt ce lieu sera rompu pour le plus grand profit de la République.

Ces discours, bourrés de faits et d'arguments irrefutables, a émerveillé l'auditoire qui, à chaque instant, a prouvé à M. Boyssset, par des applaudissements unanimes, le plaisir qu'il avait de les entendre.

Après M. Boyssset, M. Michelin, conseiller d'arrondissement de Montchaubin, prend la parole, et en quelques paroles fort dignes, remercie les députés Boyssset et Symian du concours qu'ils ont prêté à la société de la Libre-Pensée.

A six heures, un banquet réunissait à l'hôtel de Bourgogne une soixantaine de convives. Le banquet admirablement servi, ordonné par les soins de notre ami Joseph Nicot, le sympathique vice-président de la Libre-pensée, a été suivi de nombreux discours.

En somme, admirable journée, dont tous, électeurs et députés, conserveront le meilleur souvenir.

UN LIBRE-PENSEUR.

LA RÉGION

LOIRE

Saint-Etienne. — Raconteurs. — L'élection législative de la Loire doit avoir lieu prochainement, en remplacement de M. Rouillet, décédé, d'après la chronique des journaux réactionnaires.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Commission de l'Union électorale des républicains socialistes du 3<sup>e</sup> arrondissement. — Grande réunion publique. Tous les électeurs du 3<sup>e</sup> arrondissement sont invités à cette réunion qui aura lieu aujourd'hui mercredi le 13 avril, à 8 h., salle du Café Alcazar, 81 rue Dunois, chez le citoyen Dubouché.

ORDRE DU JOUR

- 1<sup>o</sup> Lecture des procès verbaux.
2<sup>o</sup> Audition du citoyen Choix, candidat.
3<sup>o</sup> Complément de la commission.
4<sup>o</sup> Questions diverses. Il sera paru 15 c. pour frais d'organisation.

Réunion publique

CASINO DE VAISE

Les citoyens Favret et Picornaud sont désignés comme candidats pour les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> cantons. L'un et l'autre font une déclaration de principes très nette et très ferme qui est chaleureusement applaudie.

cialistes révolutionnaires comme indispensables au sein du conseil municipal. Le citoyen Thevenet, conseiller municipal, expose les conséquences dangereuses que peut avoir le parti républicain socialiste en faisant aussi indifféremment qu'on l'a fait jusqu'à présent en abandonnant la lutte, en venant en si petit nombre dans ces réunions électorales.

Le citoyen Thevenet exprime les craintes que le parti doit avoir, sur les conséquences du vote, en voyant le peu d'empressement que mettent les électeurs à venir en réunion publique soutenir et défendre leurs intérêts communs. Il déplore la condition qui est faite au citoyen Picornaud, lequel n'a pas été soutenu plus chaleureusement par l'unanimité des électeurs présents, car en la prenant telle qu'elle est, cette candidature devrait être une énergique protestation en faveur du syndicat des facteurs, ce syndicat si violemment foulé aux pieds par les opportunistes au pouvoir; il résume sa proposition dans l'intérêt de la démocratie, et il dit qu'il a coté de l'idée sociale, il faut encore la cohésion des forces du parti qui doit être un guide pour le mouvement électoral socialiste; il ne croit pas que le travail puisse se continuer dans les mêmes conditions de mollesse électorale.

Le citoyen Anglade soutient la candidature du citoyen Paret, un vieux démocrate, depuis vingt ans sur la brèche, mais il ne comprend pas que, ce dernier s'étant démis en faveur du citoyen Picornaud, l'assemblée ne se prononce pas plus nettement sur l'un ou l'autre des deux candidatures.

Le citoyen Thevenet demande à l'assemblée de demander à l'assemblée une deuxième réunion devant apporter de meilleurs résultats pratiques, déplorant surtout le nombre relativement peu considérable des électeurs, il ne voudrait pas exposer les candidats à un échec qui une mauvaise préparation pourrait faire naître, il veut avant tout le triomphe de la République sociale.

UNION DU RHONE

HOPITAL GÉNÉRAL

Les gardiens de la paix ont conduit hier à 5 heures du matin à l'hôpital général, un marchand ambulant, demeurant rue de la Guillotière, 104, qui venait de tomber sur la chaussée de la rue d'Amboise où il se fit une profonde blessure à un des bras de l'épaule.

UN NOUVEAU DÉTENU

Après la bombe incendiaire, des malfaiteurs inconnus ont jeté sur la toiture du numéro 17 de la rue de la Bombardie un incendier qui s'est aussitôt enflammé. Ce n'est pas sans peine qu'on a éteint ce commencement d'incendie. Une enquête est ouverte, quelques morceaux de la matière inflammable ont été précieusement recueillis et confiés à M. Ferrand, l'habile expert chimiste découvrira peut-être la composition de ce produit; mais il est fort probable que l'enquête sera menée sur les auteurs de ce forfait.

ACCIDENTS DE LA RUE

Antoine Dufreire, né à Neuville-sur-Saône, ramoneur, demeurant rue St-Jean, 6, s'est fracturé la jambe droite en tombant du haut du siège de son camion par suite du choc produit par le heurt d'une autre voiture dans la rue de la Guillotière.

ACCIDENTS DE LA RUE

Auguste Bresse, employé chez M. Moiroux, rue des Tonnettes, s'est laissé prendre le pied par le fil, le pauvre garçon se l'est vu en clin d'œil littéralement écrasé. Bresse a été admis d'urgence à l'hôpital.

LE SPORT

PREMIÈRE COURSE

Grand international au trot attelé. (1,500 fr. offerts par le Conseil général du Rhône). — Vaux ou variant suivant l'âge. — Sept chevaux ont couru. Jupiter, à MM. Nague et Gouy, qui était parti en tête, a été distancé à la ligne d'arrivée par Désespéré, nissant un 2<sup>e</sup> arrivé premier, l'ont suivi dans l'ordre: Jupiter, second, nissant un 3<sup>e</sup> arrivé second, en 6 minutes 30 secondes; Désespéré, à M. Blondin, nissant un 4<sup>e</sup> arrivé troisième, en 6 minutes 40 secondes; 1<sup>o</sup>.

2<sup>e</sup> COURSE

Grand international (à réclamer). — 1,500 francs offerts par le Conseil général du Rhône). — Vaux ou variant suivant l'âge. — Sept chevaux ont couru. Jupiter, à MM. Nague et Gouy, qui était parti en tête, a été distancé à la ligne d'arrivée par Désespéré, nissant un 2<sup>e</sup> arrivé premier, l'ont suivi dans l'ordre: Jupiter, second, nissant un 3<sup>e</sup> arrivé second, en 6 minutes 30 secondes; Désespéré, à M. Blondin, nissant un 4<sup>e</sup> arrivé troisième, en 6 minutes 40 secondes; 1<sup>o</sup>.

3<sup>e</sup> COURSE

Grand international (à réclamer). — 1,500 francs offerts par le Conseil général du Rhône). — Vaux ou variant suivant l'âge. — Sept chevaux ont couru. Jupiter, à MM. Nague et Gouy, qui était parti en tête, a été distancé à la ligne d'arrivée par Désespéré, nissant un 2<sup>e</sup> arrivé premier, l'ont suivi dans l'ordre: Jupiter, second, nissant un 3<sup>e</sup> arrivé second, en 6 minutes 30 secondes; Désespéré, à M. Blondin, nissant un 4<sup>e</sup> arrivé troisième, en 6 minutes 40 secondes; 1<sup>o</sup>.

INCENDIE

Un incendie a éclaté hier à 3 heures dans la place Bellecour, au n<sup>o</sup> 10, chez M. Deter, un marchand de vin.

Des pompiers de la 3<sup>e</sup> compagnie de garde au poste de l'Hôtel-de-Ville durent démolir le plafond et une partie de la cheminée pour circonscrire l'incendie. Ce n'est qu'après une heure de travail que tout danger avait disparu. Les dégâts s'élevaient à 300 francs.

Conseil général. — Les renseignements qui nous parviennent sont très optimistes quant à la candidature du citoyen Kerner qui sera vigoureusement soutenue par les électeurs du canton de Neuville, pour la succession du citoyen Gay décédé. Les électeurs ne pouvaient faire un meilleur choix, le citoyen Kerner, par la droiture de son caractère et la fermeté de ses convictions, s'est acquis depuis de nombreuses années dans tous les cantons de Neuville des sympathies bien justement méritées.

Enfant perdu. — Mme Arbois, rue Franklin, 12, toute absorbée aux délicieux allegros que jouait hier, la musique du kiosque de Bellecour, s'est égarée dans la foule que de Bellecour, âgée de 3 ans.

Bohémien dangereux. — Hier, à midi, une bande de bohémien, composée de cinquante personnes, hommes, femmes et enfants, était venue à installer son campement sur les bords de l'Isère près d'Oullins.

Incendie. — Un terrible incendie qui a éclaté dans la nuit du 11 au 12, a complètement détruit la fabrique de tissage mécanique (soieries) appartenant au sieur Buisson-Chapelle, et à l'heure où nous écrivons, les pompiers arrosent encore le foyer de l'incendie, car le feu menace toujours de reprendre des proportions inquiétantes et d'atteindre la fabrique voisine.

Accident. — Hier soir, lundi, M. Jean-Joseph Fabre, âgé de 62 ans, est mort accidentellement dans le soir. Il a été retrouvé ce matin. On suppose que, voulant satisfaire un besoin naturel, il est tombé et a été écrasé par le courant, très rapide en ce moment, étant en état d'ébriété très prononcé, il n'a pu se sauver.

Conseil municipal. — Elections municipales complémentaires du 17 avril 1897. Les électeurs républicains sont priés d'assister à la réunion publique qui aura lieu mercredi 13 avril à 8 heures du soir, salle du théâtre du Canal.

ORDRE DU JOUR

Elections du conseil municipal qui rendra compte de son mandat. Questions diverses. Le Comité.

BIBLIOPHILIE

Le Vade mecum de l'officier d'infanterie en route, en campagne, aux manœuvres, par G. Le Nôtre, lieutenant en 1<sup>re</sup> d'infanterie. — Lyon, Librairie militaire S. Pelletier, 93, cours Lafayette. — Prix: 4 francs.

Le tableau synoptique des matières, que nous donnons ici, permettra de se rendre compte facilement du contenu de l'ouvrage.

1<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Organisation; deuxième: Législation. 2<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Administration; deuxième: Matériel et Approvisionnement. 3<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Routes dans l'intérieur; deuxième: Embarkements en Chemins de fer; troisième: Service de campagne; quatrième: Tactique de l'armée; 5<sup>o</sup> Manœuvres et tactiques; 6<sup>o</sup> Petites opérations.

4<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Tir et appréciation des distances; deuxième: Fortification de campagne. 5<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Hygiène de l'homme et du cheval; deuxième: Droit des gens; troisième: Renseignements divers.

5<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Routes dans l'intérieur; deuxième: Embarkements en Chemins de fer; troisième: Service de campagne; quatrième: Tactique de l'armée; 5<sup>o</sup> Manœuvres et tactiques; 6<sup>o</sup> Petites opérations.

6<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Routes dans l'intérieur; deuxième: Embarkements en Chemins de fer; troisième: Service de campagne; quatrième: Tactique de l'armée; 5<sup>o</sup> Manœuvres et tactiques; 6<sup>o</sup> Petites opérations.

7<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Routes dans l'intérieur; deuxième: Embarkements en Chemins de fer; troisième: Service de campagne; quatrième: Tactique de l'armée; 5<sup>o</sup> Manœuvres et tactiques; 6<sup>o</sup> Petites opérations.

8<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Routes dans l'intérieur; deuxième: Embarkements en Chemins de fer; troisième: Service de campagne; quatrième: Tactique de l'armée; 5<sup>o</sup> Manœuvres et tactiques; 6<sup>o</sup> Petites opérations.

9<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Routes dans l'intérieur; deuxième: Embarkements en Chemins de fer; troisième: Service de campagne; quatrième: Tactique de l'armée; 5<sup>o</sup> Manœuvres et tactiques; 6<sup>o</sup> Petites opérations.

10<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Routes dans l'intérieur; deuxième: Embarkements en Chemins de fer; troisième: Service de campagne; quatrième: Tactique de l'armée; 5<sup>o</sup> Manœuvres et tactiques; 6<sup>o</sup> Petites opérations.

11<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Routes dans l'intérieur; deuxième: Embarkements en Chemins de fer; troisième: Service de campagne; quatrième: Tactique de l'armée; 5<sup>o</sup> Manœuvres et tactiques; 6<sup>o</sup> Petites opérations.

12<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Routes dans l'intérieur; deuxième: Embarkements en Chemins de fer; troisième: Service de campagne; quatrième: Tactique de l'armée; 5<sup>o</sup> Manœuvres et tactiques; 6<sup>o</sup> Petites opérations.

13<sup>o</sup> partie. — Chapitre premier: Routes dans l'intérieur; deuxième: Embarkements en Chemins de fer; troisième: Service de campagne; quatrième: Tactique de l'armée; 5<sup>o</sup> Manœuvres et tactiques; 6<sup>o</sup> Petites opérations.

second, à M. le comte de Clermont-Tonnerre; Industry, à M. H. Balleliard, troisième à deux longueurs.

3<sup>e</sup> ET 5<sup>e</sup> COURSES

Prix de Villeurbanne (au trot attelé). — Grand international pour chevaux de tout âge et de tout pays, 4,500 fr. offerts par la Société hippique du Rhône. — Course en deux épreuves: la première de 2,500 mètres; la seconde, de 3,500 mètres, à deux heures d'intervalle.

Cinq chevaux trotteurs hors ligne, ont pris part à cette course. Dans la première épreuve (3<sup>e</sup> course), où l'on n'avait pas donné leur vitesse, se menagant pour l'épreuve finale: Korner, à M. Yché, est arrivé premier en 4 minutes 10 secondes; Krémène, à M. De-Villario, second, en 4 minutes 36 secondes. Venaient ensuite Resway et Bedouin, à M. de Labens.

A l'épreuve finale (5<sup>e</sup> course), où les mêmes trotteurs se sont retrouvés en présence, Resway est encore sorti vainqueur, fournissant son temps en 6 minutes 25 de seconde; Thabor II, second en 6 minutes 35 secondes; Resway, troisième, en 6 minutes 14 secondes; Krémène et Bedouin ont abandonné la course.

4<sup>e</sup> COURSE

Prix des dames (course de haies), officiers: Prix: Deux objets d'art. — Cette course, comme toujours, a été suivie avec beaucoup d'intérêt. Sept officiers y ont pris part: MM. A. Bailla, s.-l. au 4<sup>e</sup> chasseurs; E. Arthus, 1<sup>er</sup> au 11<sup>e</sup> hussards; E. Depasse, s.-l. au 2<sup>e</sup> hussards; L. Dutertre, 1<sup>er</sup> au 8<sup>e</sup> hussards; Apéche, s.-l. au 8<sup>e</sup> hussards; Petit, 1<sup>er</sup> au 15<sup>e</sup> dragons et Guyot, s.-l. au même régiment.

Au saut de la Haie, devant les tribunes, alors que les coureurs étaient encore formés en peloton de départ, M. Arthus a romlé sous les pieds des chevaux. Un instant, on a pu craindre qu'il ait été blessé, mais il n'en a heureusement pas été ainsi, et cet officier s'est relevé lui-même et a regagné à pied l'enceinte du passage.

Ordre d'arrivée: Chimère, à M. A. Bailla, suivie d'une demi-longueur par Cabriole, à M. Guyot; Etoile II, à M. Petit, troisième.

5<sup>e</sup> COURSE

Prix du Printemps (Steeple-chase). — 2,500 fr. — Distance, 3,500 mètres. Trivole, à M. Guinchev, et Jougou, à M. Balleliard, se sont seuls présentés au poteau.

50 mètres avant l'arrivée, Trivole, enlevé par son jockey, a rejoint Jougou qui, jusqu'à ce moment, avait tenu la tête et est arrivé premier d'une demi-longueur.

DÉCÈS ET INHUMATIONS

Du 11 avril

Premier arrondissement. — Néant. Deuxième arrondissement. — Pierre Marzano, 68 a., Hôpital, f. 1; V<sup>e</sup> Claudine Subin, 78 a., Charité, f. 7; Jeanne Verne, 1 a., Charité, f. 7; Henri Ballardier, 33 a., Hôpital, f. 8; Jean Margerand, 90 a., aux Portes de Loyasse, f. 5.

Troisième arrondissement. — Ep. Marianne Gastand, 29 a., r. Moncey, 67, f. 8; V<sup>e</sup> Benoîte Ginet, 80 a., r. Béarn, 41, f. 10; Hermann Girard, 1 a., gr.-r. Guillotière, 148, f. 12; Joseph Perret, 42 a., gr.-r. Guillotière, 108, f. 2; Gabriel Cognat, 57 route de Grenobles, 140, f. 4.

Quatrième arrondissement. — Ep. Joséphine Moine, 55 a., r. Perret, 5, 6 s. André Perrotat, 71 a., r. St-Denis, 2, f. 6 s.; Orléan Jourdan, 46 a., Hôpital, f. 2.

Cinquième arrondissement. — Benoîte Janey, 64 a., r. St-Jean, 13, f. 3; Jean Thibaud, 61 a., Antiquaille, f. 1; Jean Richard, 63 a., r. Macchabées, 43 a., f. 11; François Niermont, 31 a., r. St-Jean, 54, f. 9; François Balachon, 74 a., r. Pyramide, 57, f. 10.

Sixième arrondissement. — Alexandre Jeannot, 37 a., l<sup>re</sup> p. Cuvier, 3, f. 6 m.; Eugène Gervy, 25 a., l<sup>re</sup> r. Vendôme, 67, f. 61; Théophile Rysé, 32 a., c. Vitten, 15, f. 4; Claude Dumollard, 67 a., l<sup>re</sup> c. Morand, 21, f. 10.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Lyon du 12 avril

Quelques jours de calme et de repos ont succédé aux affaires. La séance d'aujourd'hui n'a été satisfaisante que par l'absence de l'importance. Les cours de 81 a été suffisamment dépassé pour le considérer comme acquis. On finit à 81.15.

Les sociétés de crédit sont agitées délaissées, le public se porte de préférence sur les fonds étrangers qui offrent le plus de chances de hausse. Nous retrouvons l'italien très demandé à 98.40.

Le Portugais que nous avons, ces temps derniers, recommandé tout particulièrement, est à 56.30. Quant à l'extérieure, elle aura bientôt regagné son coupon.

NOTES DE BOURSE

BOULEVARD

3<sup>e</sup> m., 81 22 - 3<sup>e</sup> m., 81 22. — Turc, 13 70. — Extérieure, 64 78. — Egypte, 385 22. — Banque, 509 00. — Priorité, 222 22. — Hongrois, 81 14 16. — Italien, 98 57. — Portugais, 22 22. — Lemberg, 22 22. Ferme.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

PAR VIE SPÉCIALE DE LA « TRIBUNE »

UN VERDICT INDULGENT

Paris, 12 avril. La cour d'assises de la Seine a condamné aujourd'hui à trois ans de prison le nommé Bault qui le 25 janvier dernier avait tiré son arme en lui enfonçant un tranchet dans le ventre pendant le sommeil.

verneur les consuls des puissances étrangères, le conseil général de conseil municipal et les autorités civiles et militaires.

TERRIBLE ACCIDENT DE COURSE

Paris, 12 avril. Les steeple-chases militaires qui avaient lieu aujourd'hui à la Croix-de-Berny ont été signalés par un épouvantable accident.

Un jeune sportsman des plus connus, M. Torrance, après une chute terrible dans un steeple chase handicap avec sa jument Gabrie, à quelques mètres du poteau d'arrivée, a été relevé mourant avec le cou cassé et le front ouvert.

Le pauvre jeune homme n'a pas tardé à rendre le dernier soupir, entouré d'un grand nombre d'amis désespérés.

Un autre officier, M. de Carmejane Pierrelon, lieutenant instructeur, a fait aussi une chute malheureuse dans un steeple-chase militaire et s'est cassé la jambe en tombant avec sa jument Marquise.

L'INSTITUT DE STATISTIQUE

Rome, 12 avril. Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture de la session de l'institut international de statistique sous la présidence de M. Rawson.

LES MESSAGERS DU MAHDI

Wady Halfa, 12 avril. Quatre envoyés du successeur du mahdi de Khartoum sont arrivés ici porteurs de lettres adressées par le khalfie Abdullah à la reine Victoria au sultan et au khédive.

LE PRÉFET DE LA CORRÈZE

Tulle, 12 avril. Notre préfet, M. Barrabant, est mis en disponibilité sur sa demande.

M. LOCKROY DANS LE NORD

Lille, 12 avril. M. Lockroy arrivé ici incognito avec son chef de cabinet M. Ollendorff a visité le musée de la ville puis a pris le train pour Ostende où il passera deux jours.

NOUVEAUX CANONS ALLEMANDS

Berlin, 12 avril. La maison Krupp a été chargée de construire les canons nécessaires pour de nouvelles expériences qui doivent se faire avec la roborite, les canons actuels ne semblant pas assez solides pour le nouvel explosif.

LA GERMANISATION DE L'ALSACE

Strasbourg, 12 avril. Outre les cinq jeunes gens qui s'étaient présentés devant le conseil de révision de Saverne et qui ont été arrêtés pour avoir déchiré et traîné dans la boue le drapeau allemand, la police en a encore arrêté deux autres également impliqués dans cette affaire.

L'agent de police qui avait été témoin de ces faits, mais qui n'en a pas fait déclaration a été suspendu. Deux arrestations ont été faites à Zinswiller parmi les ouvriers de la fonderie Dietrich.

Des jeunes gens, accablés d'avoir crié: Vive la France! dans les rues de Niederbronn le jour du tirage au sort ont été arrêtés par l'« Antisichter », son greffier et trois gendarmes au milieu de leur travail et conduits dans la prison de Niederbronn, les menottes aux mains.

NOUVELLES DE RUSSIE

Saint-Petersbourg, 12 avril. Le Journal de Saint-Petersbourg, dément formellement les informations publiées par les feuilles autrichiennes et disant que le gouverneur de Saint-Petersbourg avait tenté de se suicider.

Le même journal dit qu'il n'est pas vrai que 182 officiers aient été déportés dans l'île Sakhaline.

ARRÊSTATION D'UN BANQUEOUTIER

Paris, 12 avril. Il y a quelques jours le sieur Geay, un important négociant de la rue du Sentier, à Paris, prenait la fuite en laissant un passif de 1,500,000 fr. sur lesquels 800,000 avaient été escroqués à la banque veuve Guérin et fils de Lyon.

Une dépêche adressée de New-York au service de la sûreté, annonce que Geay a été arrêté hier au moment où il descendait du paquebot la Normandie.

VOYAGE DE M. DE BISMARCK

Berlin, 12 avril. M. de Bismarck est parti aujourd'hui pour Friederichshulhe.

TENTATIVE D'ASSASSINAT CONTRE UN MAGISTRAT

Avignon, 12 avril. Le nommé Tamisier, cafetier à Apt, condamné à un mois de prison pour tenue de jeux de hasard, ayant été conduit dans le cabinet de M. Mousserau, procureur de la République, a tiré sur ce magistrat un coup de revolver. Il a voulu aussitôt après de se suicider.

M. Mousserau a été atteint sous l'œil droit. La blessure n'est pas mortelle. Tamisier s'est grièvement blessé à la bouche.

SUGGÈS DU PARTI RADICAL EN SUISSE

Berne, 12 avril. La session de l'Assemblée fédérale s'est ouverte aujourd'hui.

M. Scherber a été élu président. Les présidents des deux Chambres appartenant, aujourd'hui, au parti radical.

LES ALLEMANDS EN LORRAINE

Metz, 12 avril. M. Poulain, maire de Chailly, vient d'être suspendu de ses fonctions par l'autorité allemande, parce qu'aux dernières élections le candidat officiel, M. Remlinger, n'avait pas obtenu une seule voix dans la commune de Chailly.

LE TRIPLE ASSASSINAT DE LA RUE MONTAIGNE

Paris, 12 avril. Sur le théâtre du crime.

Pranzini a été conduit aujourd'hui dans la maison de ses victimes au n<sup>o</sup> 17 de la rue Montaigne; il était accompagné du juge d'instruction Guillot, qui s'est enquis des bruits qui pouvaient circuler dans le quartier au sujet de Pranzini.

M. Guillot a demandé au concierge l'adresse du laitier qui, chaque matin, à 6 h. 1/2, avait l'habitude d'apporter du lait à Marie Regnault. La visite du magistrat a duré une heure environ.

Nouveaux témoins.

M. Guillot entendra, cette après-midi, le laitier de Marie Regnault. Celui-ci n'était pas seulement, comme on avait supposé, le fournisseur de Marie Regnault; il portait aussi quotidiennement du lait à divers locataires du numéro 17, parmi lesquels se trouve M. de Laoretelle, député.

Son garçon d'écurie, arrivé à Paris trois jours avant le crime, le jour de l'assassinat, chez M. de Laoretelle, dont l'appartement est situé au quatrième étage. En passant devant la porte du logement occupé par Marie Regnault, il n'a remarqué aucun détail anormal.

Levée des scellés.

Ce matin, le juge de paix du VIII<sup>e</sup> arrondissement a fait lever les scellés apposés sur les meubles de certaines pièces de l'appartement de la victime, entre autre sur le coffre-foyer.

M. Goron à Bruxelles.

Bruxelles, 12 avril. M. Goron, sous-chef de la sûreté, s'est rendu ce matin chez M. Rossel, commissaire central de la police à Bruxelles. M. Rossel confiera avec lui, M. Goxon, cette après-midi, au palais de justice, le procureur du roi. Tous deux se sont concertés et ont pris rendez-vous pour procéder à l'interrogatoire de la femme Macdonal, mais lesquels ils sont présentés au domicile de cette dame ils ont appris qu'elle avait disparu depuis dimanche.

L'opinion d'un policier belge

Nous avons rencontré M. Jacob, ancien chef de la sûreté, qui habite Bruxelles. Nous lui avons demandé son opinion sur le crime de la rue Montaigne.

M. Jacob croit fermement, lui aussi, que Pranzini avait un complice, et justifie cette hypothèse par la considération suivante: le crime a été commis à six heures du matin. Or Pranzini est allé, à midi seulement, chez la femme Sabattier. Qu'est-il fait dans l'intervalle? Ou est-il allé? Avec qui? Pranzini ne s'est jamais suffisamment expliqué sur ces différents points, et tant qu'il n'aura pas justifié de l'emploi de son temps pendant ces six heures, il sera permis de supposer qu'il les a passées en compagnie du petit homme brun, qui est son complice présumé.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

COMMUNICATIONS DIVERSES

Union des tisseurs et similaires. — Le syndicat des tisseurs convoque aujourd'hui mercredi, à 8 heures du soir, l'Assemblée générale.

Ordre du jour: Question de la marque; Ouvriers menuisiers. — L'administration syndicale et la commission de contrôle sont invitées à se réunir ce soir 13 avril, à 2 heures au siège social, pour une communication importante.

Très urgent. Chambre syndicale des tanneurs et corroyeurs. — Les sociétaires sont convoqués en assemblée générale trimestrielle le dimanche 17 avril, à 1 heure du soir, café Hure, rue de Jussieu, 10.

Ordre du jour: Lecture du procès verbal de l'assemblée du 13 février (salle Rivoli); Compte rendu

SPECTACLES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — Rideau à 8 heures. Le Voyage en Chine et l'Aubergerie. Théâtre des Célestins. — Bureau 7h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4. — Durand et Durand. comédie en 3 actes. — Les Grippe-Sous. Théâtre du Gymnase. — Fêtes de Pâques. — Dernière représentation du professeur Yohn. Dimanche, lundi, jeudi, samedi à 8 heures. Matinées à 2 heures. Les Fontaines merveilleuses. Les Invisibles. La terre des mers et l'espace. Casino des Arts, rue de la République. n° 81. — Tous les soirs spectacle concert. Scala-Bouffes. — Concert-spectacle à 9 heures. Folies-Bergère. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre. Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parade. Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedi, dimanche et jeudi, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre. Théâtre Guignol de la Guillotière, direction de M. Ballardras. — Brasserie Bellard, cours Gambetta, 25. — Tous les

soirs, à huit heures, spectacle varié, terminé par une parade. Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation. Théâtre Guignol du port de la Feuillée. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié terminé par une parade. Théâtre Guignol (rue Port-au-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié. Panorama de Reischaffen. — Visible tous les jours. Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON

Table of stock market data for Lyon, including various bonds and shares with their respective values and prices.

Table of stock market data for Paris, listing various securities and their market prices.

BOURSE DE PARIS

Table of stock market data for Paris, including various bonds and shares with their respective values and prices.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

Table showing the condition of silks and wools in Lyon, with columns for different types and their weights.

BALLOTS PESÉS

Table of weighed bales, listing different categories and their corresponding weights.

Imprimerie Nouvelle Lyonnaise

52, RUE FERRANDIÈRE, 52. Journaux — Affiches — Labours — Mémoires — Thèses — Factures — Lettres de décès — Cartes d'Adresse et de Visite — Carnets, etc.

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

Correspondant de l'Agence Havas. LYON — 14, Rue Confort — LYON. Succursales: SAINT-ÉTIENNE, GRENOBLE. Annonces et Réclames dans tous les Journaux de France et de l'Étranger.

AFFICHAGE

DANS LES Tramways de Lyon ET DE SAINT-ÉTIENNE. PUBLICITÉ INTÉRIEURE ET SUR LES Carreaux des Voitures. S'ADRESSER POUR TRAITER A L'AGENCE DE PUBLICITÉ FOURNIER 14, Rue Confort, 14 — LYON.

ON TROUVE A L'AGENCE DE PUBLICITÉ Victor FOURNIER

Advertisement for lottery tickets and industrial arts, including details for the Exposition de Nice and Loterie Lorraine.

Service Spécial Distribution d'Imprimés. Lettres de Décès, Circulaires, Prospectus, Pliés sous Enveloppes. Distribution à domicile, avec ou sans adresses, et sur la voie publique.

Vient de paraître L'ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE DE LYON ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE POUR L'ANNÉE 1887. Prix, relié: 12 francs.

EN VENTE à l'AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, Lyon. Les Publications ci-après: Annuaire du Commerce de Lyon, l'exemplaire. 12 f. de la Loire. 5 f. Guide de l'Isère. 4 f. de Saône-et-Loire. 2 f. 50 de l'Ain. 1 f. 50 de la Savoie. 1 f. 50 Suisse, bottin Genevois. 10 f.

Mme LEONORA, Somnambule. Guérit les maladies. — Consultations gratuites. — Le jour à 10 h., 2 à 4 h. Soir, 7 à 9 h. — 9, rue Jean-de-Tournes, à l'entresol.

Hôtel des Ventes — 19, Rue Confort, 19 LYON. VENTE DES MEUBLES. Les Mardis, Mercredis, Jendis, Vendredis, de 1 heure à 5 heures.

AVIS ON DEMANDE à Saint-Étienne des VENDEURS

Le Franc-Maçonnisme. Journal de propagande républicaine et franc-maçonnique, publiant chaque semaine des articles d'actualité et de politique générale, de discussion philosophique et religieuse, des études d'histoire et de science économique et sociale.

AVIS IMPORTANT. — Pour faire vendre tous Objets mobiliers quelconques

IMPRIMERIE NOUVELLE. 52, Rue Ferrandière, LYON. Travaux de Luxe, Administratifs, Commerciaux, Titres d'Obligations, Journaux, Labours, Association Syndicale Des Ouvriers Typographes.

L'Annuaire général du Commerce de Lyon comprend: 1° La liste des habitants de Lyon classés par rues et numéros des maisons; 2° La liste des habitants de Lyon classés par ordre alphabétique; 3° La liste, par professions et ordre alphabétique des commerçants et industriels de Lyon et de la banlieue; 4° La partie administrative, contenant la liste complète et méthodique de toutes les administrations et autorités d'ordre civil, judiciaire, militaire et religieux; 5° La nomenclature par ordre alphabétique de toutes les communes du département du Rhône, avec les noms du maire, des fonctionnaires et des principaux commerçants; 6° La liste des boulevards, places, rues, quais, par ordre alphabétique, avec l'indication des tanants et aboutissants, des arrosements et des canons de justice de paix dont ils dépendent; 7° Un indice général de toutes les matières contenues dans le volume; 8° Un Plan de la ville de Lyon.

INDICATEUR FOURNIER. ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE. S'adresser que l'INDICATEUR demandé porté bien au dos.

Le Réveil Financier

PARAIT TOUS LES SAMEDIS. PUBLIE tous les TIRAGES et tous les RENSEIGNEMENTS UTILES aux CAPITALISTES. BUREAUX: 4, RUE DE CHOISEUL, PARIS.

Flamberge au Vent!

« Je vous ai dit que vous seriez capitaine si vous accomplissiez heureusement cette mission difficile; je puis ajouter que, dans l'année, vous pourriez trouver votre compagnie contre un régiment, grâce à la personne que vous aurez si utilement servie sans la connaître. — Mais, dit le chevalier, le roi seul peut faire un colonel! et, comme je crois deviner que le message dont est chargé le baron de Sombreuse, a une origine royale, je ne pense pas que Sa Majesté me donne jamais un régiment pour avoir fait disparaître son message et aussi son message. — En effet, répondit tranquillement le duc, du roi vous n'avez rien à attendre de la Bastille, comme je vous le disais tout à l'heure. Mais la reine pourrait bien, ce me semble, vous donner un régiment si, par aventure, elle devenait régente. — Il suffit, dit La Vergne, à qui le mirage de l'ambition montra comme dans un éclair tous ses rêves de fortune réalisés. Lareine, car j'ai bien compris, n'est-ce pas monsieur le duc? la reine aura cette lettre. — Et vous, vous aurez votre compagnie, en attendant votre régiment. — Ah! dit-il, c'est chose sérieuse, à ce que je vois. — Un mot encore, monseigneur, avant de prendre congé. — Parlez. — Permettez-moi d'envoyer un de vos pages chercher, à l'endroit que je lui indiquerai, un homme dont j'ai besoin pour cette expédition et qui viendra me rejoindre ici pendant le temps nécessaire pour seller deux chevaux! — Prenez un des pages qui sont dans la salle des armes et, au lieu de deux chevaux, faites-en seller quatre choisis parmi les six genets d'Espagne qui m'ont été cédés récemment par don Inigo de Cardenas; ce sont les meilleurs de mon écurie; vous en tiendrez deux en main pour vous servir de montures de rechange lorsque celles qui vous porteront commenceront à se fatiguer. — Crevez les quatre chevaux s'il le faut, mais rejoignez de Sombreuse et revenez-moi capitaine. Allez, monsieur de la Vergne; l'occasion, qui n'a qu'un cheveu, au dire des poètes, vous tend, à vous, une crinière. Tenez-la ferme et montrez que vous êtes digne des faveurs de la fortune. — Attendez, dit-il, comme frappé d'une idée subite au moment où La Vergne allait se retirer. — Pardieu! poursuivit-il, ce serait un coup de maître! — Puis, ayant définitivement arrêté en quelques secondes le projet qui venait de germer dans sa pensée, il s'approcha d'une longue table de chêne chargée de papiers, écrivit rapidement quelques lignes, et donnant la lettre au chevalier: — Lorsque vous serez en possession du pli que porte sur lui M. de Sombreuse, vous pousserez jusqu'à Chantilly et ferez lire au prince ce qui était destiné à la princesse. Mais à aucun prix vous ne laisserez entre ses mains la lettre dont vous vous serez emparé. Songez que c'est votre brevet de colonel. Pour le billet que vous tenez en ce moment, et sur lequel par prudence je n'ai mis ni signature ni signature, vous pouvez en prendre connaissance. Après quoi, vous le scellerez et le remettrez à monsieur le Prince, en l'assurant que je suis tout à son service. — Quand vous aurez accompli votre tâche, vous reviendrez comme vous allez partir, c'est-à-dire à franc étrier, et quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit vous vous présenterez ici. Des ordres seront donnés pour vous introduire aussitôt. — A ce moment, on gratta à la porte, et un valet de bonne mine entra. — Il venait annoncer qu'un des pages du duc était là qui demandait des ordres. — Ce fut La Vergne qui les donna. — Il commanda au page de monter à cheval et d'aller quérir à l'auberge du Grand-Saint-Eubert, de la part du

« gentilhomme de la rue des Tournelles », un certain Claude-Tirechappe. — Il lui recommanda, en outre, de rejoindre à l'hôtel d'Épernon, le personnage en question aussitôt qu'il l'aurait trouvé. — Vingt minutes ne s'étaient pas écoulées, que notre ami Tirechappe, arraché à la dégustation d'une bouteille et à la délectable société de Michelle Jacotin, faisait son entrée dans la cour de l'hôtel de la rue Plâtrière, ayant enroulé le petit page qui l'était allé chercher. — La Vergne l'attendait avec une impatience fébrile, frappant du pied et meurtrissant sa main au pommeau de son épée, qu'il tourmentait avec rage. — Il ne laissa pas même à Tirechappe le temps d'ouvrir la bouche. — Vingt pistoles à gagner, mon maître! fit-il en sautant en selle. — Que faut-il faire pour cela? demanda laconiquement Claude en hochant la tête. — Me suivre et faire comme je ferai. — L'aventurier acquiesça d'un signe, rassembla les rênes de son cheval, glissa dans les fontes deux pistolets qu'un laquais lui tendait et suivit Guy de la Vergne. — Partis à fond de train, le chevalier et Claude Tirechappe galopèrent en silence jusqu'à Saint-Denis. — Là, on s'arrêta quelques minutes

LA TRIBUNE

Est en vente dans tous les kiosques de Lyon. Pour nous, Maîtres de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-contre

MECANICIENNE

Demande Emploi Chez Couturière. S'adresser à l'épicerie, rue Pierre-Corneille, 50.

BON COMPTABLE

peuvent disposer de plusieurs heures par jour demandent de livres dans maisons de commerce. S'adresser Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 5313.

EAU MINÉRALE NATURELLE VICHY

Sources de l'État. GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie. HÔPITAL. Affections des voies digestives, rétroartérites, digestion difficile. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie. HAUTEVILLE. — Comme Célestins. EXIGER le NOM de la SOURCE sur le CAPSULE DÉPÔT à LYON 16, Rue de la République. VENTE à prix réduits de toutes les Eaux minérales de France et de l'Étranger.